



Chères Préselloises, chers Présellois,

Voici deux ans que le bulletin municipal vous informe dans sa version renouvelée sur la vie de votre village. Mes conseillers et moi-même sommes très sensibles aux retours positifs que vous nous adressez régulièrement. Nous portons un grand intérêt aux améliorations que vous proposez dans la conception de ce vecteur de communication car nous considérons que vous êtes les acteurs principaux de la vie de notre communauté.

Plus de deux ans de mandat, durant lesquels, au fil des six précédents numéros, vous avez pu suivre nos décisions, nos actions et notre passion pour le village : les cours d'écoles aménagées, les bâtiments municipaux mis aux normes de sécurité, le réseau séparatif des eaux usées et de pluie achevé, le plan de rénovation des trottoirs et voies mis en œuvre (rue Boussemart, Quartier Césaire Durieux, République), le pôle commercial en cours de construction, l'animation du village dynamisée (Café Histoire, repas et goûter des aînés, Pésel'Cup, Feu d'artifice, très prochainement Fête du Géant « Arthur le Maçon »...), les commémorations toujours très solennelles (Centenaire 14-18 avec les Anciens Combattants et nos deux écoles, expositions sur la Grande Guerre et la Guerre d'Algérie, 14 juillet avec le Centre de Loisirs...), la jeunesse valorisée (AJP, Accueil de Loisirs attrayant)... Je tiens à saluer et remercier les élus du Conseil municipal qui ont choisi de me suivre dans ces actions au service de vos intérêts. Leur engagement et leur dévouement les honorent.

Cette année, pour la troisième fois, nous avons maintenu les taux des trois taxes locales. Cet engagement de ne pas augmenter les impôts, nous le tenons. Certains ont pu croire ou laisser croire à une dérive de la situation financière de notre commune; ils ont leur réponse. Le budget 2016 adopté lors du conseil municipal du 17 mars est raisonnable et maîtrisé.

Le pôle commerce sort de terre et la viabilisation de l'ensemble des parcelles de l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier est en cours. Vous retrouverez dans les pages de ce bulletin les étapes clefs de cet aménagement. Le projet pôle santé, mené par les professionnels de santé de notre village, est dans sa phase de finalisation (plans et achat de la parcelle). Encore une fois, ceux qui ont pu prétendre à l'abandon de ce projet ont leur réponse.

Les évènements tragiques de Bruxelles ont relevé les niveaux de vigilance. Cependant, nous devons plus que jamais affirmer notre mode de vie libéral et nos valeurs démocratiques. Nous ne devons pas céder à la peur, arme principale du totalitarisme terroriste. Forte de ces convictions, j'ai insisté auprès de l'équipe enseignante du Groupe Jules Verne pour le maintien de la fête des écoles. Elle se tiendra le 25 juin pour l'école Jules Verne. L'école Sainte Thérèse assurera également ce rendez-vous important de l'année scolaire le 24 juin.

Enfin, je vous attends nombreux les 2 et 3 juillet pour le weekend festif organisé par la municipalité avec le concours des membres du CCAS et des bénévoles des associations de notre village. Présel' Cup, soirée dansante, feu d'artifice et brocante rythmeront ces deux jours estivaux.

Avec tout mon dévouement.

Sandrine François – Lagny Maire de Préseau Conseillère communautaire

1
O
9

	Pôle Commerce	4-5
	Décisions	6
6	Commémoration	7
	Souscription / Verdun	8 - 10
9	Retrospective	11 - 14
	Enfance / Jeunesse	15 - 16
	Portrait - Etat Civil	17
3	Weekend festif	18
	Sports	19
	Tissu associatif	20
	Emploi / Formation	21

# THE OS MUNICIPALES PERSONAL PROPERTY OF THE P

2 ans de Bulletins!

Juin 2014 - Juin 2016



# Agenda

#### **Actions communales**

22-23

#### Juillet:

**02/03** - Weekend festif (p.18)

14 - Fête Nationale « Année de la Marseillaise »

#### Août:

15 - Fête de l'Assomption de Marie

28 - Val en Liesse: les Gilles à Préseau

#### **Septembre**:

1er - La Rentrée des classes

04 - Fête du Géant « Arthur le Maçon » (p.20)

10 - Voyage à Péronne (p.20)

10 - Les 4 heures de Préseau

17 - Le Forum des Associations

18 - Ouverture de la Chasse

**24** - « Césaire » à la découverte de la bière et repas alsacien.

#### Permanences

<u>Madame le Maire</u>: Tous les samedis de 09h à 11 h <u>sur RDV</u>. <u>Urbanisme et cimetière</u>: M. Karim Benhamou, agent territorial, le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h30 ou les autres jours sur rendez-vous.

Mairie de Préseau: 03 27 25 81 28

#### Veille sociale

<u>Madame Anne-Flore DESAINT</u>, Conseillère déléguée aux Affaires Sociales, est à votre écoute. RDV au 03 27 25 81 28.

District Street







Impression: www.lesgrandesimprimeries.com











# Un projet entièrement remanié.

A notre arrivée en avril 2014, les subventions étaient refusées, les autorisations administratives non acquises notamment dans le dossier « Loi sur l'eau ». Un terrain acheté à crédit pour un montant de 710 000 € était le seul aspect concret laissé en héritage par nos prédécesseurs.

Nous avons repensé dans son ensemble un projet démesuré, afin de rentabiliser le foncier, réduire les coûts et sécuriser le volet financier. Au regard des besoins des habitants en commerces et en locaux de santé modernes et accessibles, nous nous devions d'aboutir à très courts termes. En décembre 2015, les travaux ont commencé faisant ainsi taire les rumeurs d'abandon.

# 1- Réduire les coûts et sécuriser l'opération :

La diminution du coût du projet et sa viabilité budgétaire ont permis l'obtention d'une subvention de l'Etat pour l'équipement des territoires ruraux (DETR).

L'équilibre financier du programme précédent misait sur la vente des terrains à la parcelle. Un pari sur l'avenir risqué dans un contexte immobilier incertain que nous n'avons pas souhaité faire supporter aux contribuables de la commune.

En outre, le coût et la réalisation des voiries, de l'assainissement et des autres réseaux sont aujourd'hui pris en charge par l'aménageur.

#### 2- Maintenir les professionnels de la santé et les commerçants de proximité à Préseau :

Le maintien au village des professionnels de santé et des commerces de proximité est au cœur de nos préoccupations. Un commerce d'alimentation générale sous l'enseigne PROXI, la friterie OLIVIER et un boucher-traiteur occuperont au final les trois cellules commerciales.

# 3- Adopter une démarche de développement durable :

Le pôle habitat est un pôle à mixité intergénérationnelle et sociale. Le patrimoine paysager existant sera préservé. Des noues seront créées pour réguler naturellement les eaux de ruissellement.





# Les étapes d'un projet repensé dans sa globalité dès mars 2014.

- Octobre 2014 réunion publique de présentation du projet: plus de 200 personnes à la SDF.
- Audit juridique sur l'ensemble du projet par un cabinet d'avocats mandaté par l'actuelle municipalité.
- Accord de la Police de l'eau sur le volet inondation.
- Dépose et validation du permis d'aménager modifié (6 mois).
- Dépose et validation du permis de construire (4 mois) du Pôle commercial (maitrise d'œuvre municipale).
- Demande et obtention de la DETR (183 000 €).
- Demande et obtention de deux subventions de la CAVM (277 000 €).
- Mise en concurrence des entreprises pour la construction des cellules commerciales.
- Notification des marchés aux entreprises.
- Vente d'une partie du terrain à PROTERAM pour l'aménagement du Pôle habitat.
- Mise en vente des lots libres de constructeurs.
- <u>Décembre 2015, début des travaux de terrassement.</u>

#### **Travaux**

Les travaux de terrassement et de viabilisation ont commencé. L'entreprise EIFFAGE (Travaux Publics Nord) intervient sur cette première phase.

- ⇒ Assainissements
  - Collecteurs et regards
  - Branchements
  - Noues (absorption eaux de pluies)
  - Traversées réseaux
- ⇒ Voiries
  - Traversées réseaux
  - Terrassements
  - Couche de forme
  - Grave bitume

Pour la construction des trois cellules commerciales, la commune a confié la maîtrise d'œuvre à ARCSTUDIO (cabinet d'architecte):

- ⇒ Travaux gros œuvre (mars)
- ⇒ Charpentes
- ⇒ Couvertures et menuiseries
- ⇒ Aménagement des cellules (septembre)

Pour la construction du Pôle Santé, la maîtrise d'œuvre a été confiée à ARCSTUDIO par les professionnels de santé.

Construction de la Résidence l'Orée de la Plaine Pierre Cuvelier en 2016-2017.

Ce quartier portera le nom d'un résistant exécuté en 1944 au lieu dit du *Bois des Quatorze*.

La place entre les pôles sera baptisée *Place de la Libération* et le béguinage portera *le nom d'Arthur Philippe*, résistant présellois récemment décédé.



Le 17 mars 2016, le Conseil Municipal a pris plusieurs décisions concernant les résultats 2015 et les prévisions budgétaires pour l'année 2016.

## Approbation des résultats de l'exercice 2015 budget principal.

Fonctionnement:

Dépenses : 1 300 725,46 € Recettes : 1 438 683,12 € Résultat : 137 957,66 €

Affectation du résultat : 323 090,71€

Investissement:

Dépenses : 379 538,22 €
Recettes : 288 323,70 €
Résultat antérieur: - 223 791,63 €

Résultat antérieur: - 223 791,63 € Résultat cumulé: - 315 006,15 € Affectation du résultat : 65 782,67 €

L'Adjoint aux Finances souligne le résultat de fonctionnement de 137 957,66 € qui contrairement aux allégations de l'opposition (conseil du 28 mars 2015) n'est pas proche de

# Approbation des résultats de l'exercice 2015 budget annexe « Lotissement »

Fonctionnement:

Dépenses : 13 308,90 €
Recettes : 30 214,80 €
Résultat : 16 905,90 €
Affectation du résultat : 0 €

Investissement:

Dépenses : 30 214,80 €

Recettes : 0 €

Résultat antérieur: - 26 689,45 € Résultat cumulé: - 56 904,25 € Affectation du résultat : - 56 904,25 €

Le budget annexe « Lotissement » est clôturé suite à la vente d'une partie de la parcelle dite Monier à *Proteram*. Pour cette clôture une subvention

d'équilibre d'un montant de 187 385,19 € sera inscrite au compte 774 du budget annexe « Lotissement » et au compte 4818 du budget principal. Elle sera étalée sur cinq ans.

#### Vote des trois taxes

Sur proposition de Madame le Maire, les taux des trois taxes sont maintenus :

Taxe d'habitation : 21,41 %
Taxe foncière bâti : 25,10 %
Taxe foncière non bâti : 93,48 %
Produit attendu : 569 308 €

Madame le Maire souligne que contrairement aux informations diffusées dans un tract de l'opposition, les taxes ne seront pas décuplées.

#### **Budget primitif 2016**

Le budget Primitif 2016 s'équilibre comme suit :

En recettes et dépenses / section fonctionnement à 1 961 840,90 €. En recettes et dépenses / section investissement à 1 828 410,33 €.

Reports en section d'investissement en recettes : 26 600,00 €. Reports en section d'investissement

en dépenses : 407 388,82 €.

Le virement à la section d'investissement compte 023 s'élève à 250 000 €.

Le budget 2016 est d'un montant total de 3 790 250,33 €.

#### Budget annexe 2016 « Lotissement »

Le budget annexe 2016 s'équilibre comme suit :

En recettes et dépenses / section fonctionnement à 1 595 757,10 €. En recettes et dépenses / section investissement à 1 595 757,10 €.

Le budget annexe 2016 est d'un montant total de 3 191 514,20 €.

Ce budget est clos.

#### **FADL**

Tennis club Tournois jeunes 600 € et « Tennis à l'école » 600 €. AJP « Année 80 » 600 €.

#### **SIASEP**

Le montant de la participation versée au SIASEP pour l'année 2016 est de 69 874 €.

#### Souscription d'un emprunt

Dans le cadre de la construction des cellules commerciales la commune contractera un emprunt de 400 000 € auprès de la Banque Postale.

## Renouvellement de la ligne de trésorerie

Renouvellement du contrat n°96 15 627 030A pour un montant de 200 000 €.

#### **CAVM**

Avis favorable sur le schéma de mutualisation de Valenciennes Métropole.

#### **Concours Maisons Illuminées**

16 bons d'achat de 60 à 15 € seront remis aux candidats.

#### Convention stagiaire

Signature d'une convention avec l'Université de Valenciennes pour un stagiaire présellois en informatique.

#### Maintien de l'indemnité du Maire à un taux inférieur au taux maximal nouvellement imposé par loi

Madame le Maire souhaite déroger à la loi du 31 mars 2015 applicable au 1er janvier 2016 en n'appliquant pas le taux maximal (43 %) pour son indemnité. Le taux voté en 2014 est maintenu à un niveau inférieur à savoir 27%.

Pour une information complète sur les débats et les contenus des délibérations, retrouvez les comptes rendus du Conseil Municipal sur le site de la mairie www.preseau.fr ou à l'accueil en demandant une copie.



Le 19 mars 2016, Monsieur Gérard Nicodème, Premier Adjoint, célèbre la commémoration de la journée nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette journée du souvenir, c'est l'hommage solennel de la France aux 30 000 morts durant ces conflits. A Préseau, un de ces jeunes hommes, Jean-Marie GOSSELIN, n'est pas revenu d'Algérie.





Aujourd'hui encore, certaines personnes se souviennent et témoignent : Jean-Marie était un jeune Présellois gai, tonique, qui dévalait les rues escarpées et caillouteuses du Pré à vélo.

A 20 ans, il incorpore la classe 56, embarque à Marseille en janvier 1957 sur le Kairouan pour arriver à Alger, puis être affecté à Télergma, aérodrome militaire de Constantine.

Quelques lettres, des cartes postales, des photos...et arrive ce télégramme sur papier bleu:

" DECEDE ACCIDENTELLEMENT AVEC ARME A FEU LE 21-04 -1958 ".

Il sera enterré à Préseau dans le caveau familial. En son honneur, une stèle est érigée par la FNACA près du Monument aux Morts.

L'ancienne école de filles a porté son nom lors de sa rénovation en 1972 et actuellement, c'est la résidence pour personnes âgées qui en garde le souvenir en portant le nom de JEAN-MARIE GOSSELIN.

Texte de Madame Michèle HENRI.

14 / 18



Par délibération du Conseil municipal du 04 décembre 2015, un regroupement de tombes

de soldats de la Première Guerre mondiale « Morts pour la France » (MPF) sera réalisé au Carré Militaire du cimetière de Préseau.

Pour ces travaux d'un montant de 7 600 €, la municipalité a sollicité des subventions auprès du *Souvenir Français*, de la *FNACA*, de l'Association *Croix de Guerre* et du Ministère de l'Intérieur. Une souscription publique est également ouverte.

En 1914, la commune comptait 1966 habitants (recensement de 1911). Tous les hommes mobilisables quittèrent le village qui vécut sous le joug de l'armée allemande jusqu'en novembre 1918.

Préseau fut libéré le 2 novembre au prix de terribles combats qui firent de nombreuses victimes parmi les libérateurs canadiens.

Soixante-douze Présellois sont tombés durant la Première Guerre. La majorité d'entre eux, trente-huit reposent au cimetière communal.

Huit sépultures identifiées de Soldats Morts Pour La France vont faire l'objet d'un regroupement.

Aujourd'hui, plus aucun poilu n'est là pour s'incliner sur les tombes des camarades tombés. Plus aucune famille n'a d'anciens pour raconter la Grande Guerre.

Prenons quelques instants pour évoquer le parcours de ces enfants de Préseau (page ci-contre).



Le travail de recherche généalogique dans les archives communales et départementales est l'œuvre de Monsieur Pierre MALAQUIN. Il a patiemment rassemblé des informations sur les soldats présellois de la Grande Guerre et porté ce projet. Rappelons qu'en 2014 il avait guidé les opérations de « re-lettrage » du Monument des Anciens Combattants de 14/18.

La municipalité remercie ce passionné d'Histoire pour son implication dans la préservation du patrimoine mémoriel du village.



A NOUS LE SOUVENIR, A EUX L' IMMORTALITE



#### **BEAUVOIS Paul**

Né le 30 Avril 1884 à Préseau. Fils d'Alfred et d'Adélaïde MARTEL.

Il avait épousé Léonie MONTFORT, le 12 décembre 1908

Père de deux enfants (Paul en 1909 et Pierre en 1911). Il était usinier et habitait Route du Quesnoy.

Soldat de 2ème classe au 82ème Régiment d''Infanterie.
MPF des suites de ses blessures contractées sur le champ de bataille, le 22 Janvier 1915 à onze heures du matin à Clermont en Argonne dans la Meuse à l'âge de 31 ans.

#### **CARTIER Adolphe**

Né le 20 Mars 1894 à Préseau. Fils de Maurice et d'Azéma DELWARDE Célibataire, il exerçait la profession de maçon. Il habitait Au Caillou.

Soldat de 2ème classe au 8ème Régiment d'Infanterie Coloniale. MPF le 9 Juin 1916 à sept heures du matin dans la région de Vaux, à Verdun dans la Meuse à l'âge de 22 ans.

#### **DUWEZ Augustin**

Né le 28 Mai 1885 à Vertain. Fils d'Augustin et de Marie SA-VOIF

Il avait épousé Léontine BAU-DOIN, le 20 janvier 1912. Père de trois enfants (Augusta en 1908, Léon en 1910 et Auguste en 1911), il exerçait la profession d'usinier. Il habitait rue Tour du Sac.

Soldat de 2ème classe au 84ème Régiment d'Infanterie. MPF le 22 Novembre 1915 à dix heures du matin à Guegueli en Serbie à l'âge de 30 ans.

#### **DUBUISSON Adolphe**

Né le 3 Octobre 1875 à Préseau. Fils d'Adolphe et d'Adèle TELLE. Il avait épousé Elodie MARISSAL le 27 janvier 1900.

Père de trois enfants (Hélèna en 1900, Emilienne en 1904 et Adolphe en 1905), il exerçait la profession de valet de charrue puis de garçon brasseur en 1905.

Il habitait sur la Place.

Soldat de 2ème classe au 2ème Régiment d'Infanterie Territoriale. Prisonnier à Maubeuge en septembre 1914, il est MPF le 10 Juillet 1915 à huit heures et demie du matin à l'hôpital militaire à Ohrdruf (Allemagne) à l'âge de 40 Ans.

#### **FOUGNIES Hilaire Joseph**

Né le 5 Juillet 1884 à Préseau. Fils de Nicolas et d'Appoline CHIMOT.

Il épouse Marie BIGAILLON le 31 mai 1909.

Père de trois enfants (Marie en 1910, Arthur en 1911 et Appoline en février 1915), il exerçait la profession de maçon. Il habitait rue de l'Eglise.

Caporal au 327ème Régiment d'Infanterie.

MPF le 12 Juin 1915 à quatre heures sur le champ de bataille à Colincamps dans la Meuse à l'âge de 31 ans.

#### **GOSSELIN Alphonse Gérard**

Né le 18 Février 1894 à Préseau. Né Alphonse LELEU, fils naturel de Valentine LELEU, reconnu le 3 juin 1895 par le mariage de sa mère avec Gérard GOSSELIN. Célibataire, il exerçait la profession de maçon. Il habitait Au Caillou.

Soldat 2ème classe au 327ème Régiment d'Infanterie, 14ème Compagnie.

MPF, Disparu le 6 Septembre 1916 à Lihue dans la Somme.

#### QUIEVY Alphonse Jean Baptiste

Né le 12 Juillet 1884 à Préseau. Fils d'Edouard et de Catherine CHIMOT

Célibataire, il exerçait la profession de plafonneur. Il habitait rue de l'Eglise.

Soldat de 2ème classe au 99ème Régiment d'Infanterie. MPF le 14 Octobre 1918 à l'hôpital de campagne de la Neuville Les Wasigny (Ardennes) à l'âge de 34 ans.

#### **MICHEZ Paul Toussaint**

Né le 1er Novembre 1889 à Villers Pol.

Fils de Jean-Baptiste et de Marie -Louise HAUSSY.

Célibataire, il habitait Au Caillou.

Soldat de 2ème classe au 91ème Régiment d'Infanterie. MPF, tué à l'ennemi le 4 Juin 1918 à dix heures, dans la forêt de Retz à Longpont dans l'Aisne à l'âge de 29 ans.





#### Centenaire de La Bataille de Verdun 21 février - 18 décembre 1916

La Bataille de Verdun fut la plus meurtrière de la Première Guerre mondiale avec 712 000 victimes : 306 000 tués et disparus, dont 163 000 Français et 143 000 Allemands; environ 406 000 blessés, dont 216 000 Français et 190 000 Allemands.

Les combats durèrent 300 jours et 300 nuits et portèrent à leur paroxysme la violence industrielle et la mort en masse. Pour ces raisons, Verdun occupe une place centrale dans la mémoire de la Grande Guerre.

Aujourd'hui, Verdun porte encore les stigmates de la guerre : la nécropole et l'ossuaire de Douaumont, les Forts de Vaux et de Douaumont, le mémorial de Verdun, la citadelle souterraine de la ville sont des lieux de mémoire qui témoignent de l'enfer vécu par les Poilus de 14-18.



# Voyage organisé par la municipalité



Pour commémorer le Centenaire de la Bataille de Verdun, la municipalité organisera un voyage à Verdun au cours du dernier trimestre de l'année 2016. Au programme voyage aller-retour en bus, visite des principaux sites mémoriels et repas au restaurant. Les informations vous seront transmises par les canaux de communication habituels (accueil en mairie, site Internet, panneau Charvet, flyers dans vos boîtes).



#### • — 4 et 5 décembre

Mobilisation massive pour le Téléthon 2015. Les associations, une nouvelle fois, ont répondu présentes pour la bonne cause : l'AJP, Le Carreau, Le Twirling, Préseau Patrimoine, Move your Body, Gym Présel, les clubs de Karaté et d'Akko Ryu, Le Foot des Vétérans de Saultain, le T.C. présellois...



#### • — 11 décembre

Goûter des Aînés à la Salle des Fêtes. Organisé par Madame Marlène Saint Aubert, Vice-présidente du CCAS, les membres du CCAS et des Conseillers municipaux.



#### • — 15 décembre

Le groupe Jules Verne fête Noël.



• — 20 décembre « Café Histoire » Louis XIV à la conquête des villes du Nord avec l'historienne Mme Yackx.



#### • — 8 janvier

**Cérémonie des Vœux** de la municipalité. Les associations mises à l'honneur par Madame le Maire.



#### • — 12 février « Café Histoire »

Après un rappel des causes du conflit mondial en préambule, **Monsieur Cheval** a raconté au travers d'anecdotes l'arrivée des Allemands à Valenciennes en 1914.



• — 2 février

Le Comité consultatif des Fêtes et Animations se réunit pour la première fois. Un bel élan pour la vie du village.



#### — 20 février

**Théâtre patoisant solidaire** en faveur de l'Association *Du Ciel bleu pour Matthieu*. De l'humour pour aider la recherche sur le cancer des enfants.



#### • — 13 mars « Café Histoire »

Monsieur Christian Sellier, ancien professeur, a conté son périple de Kiev, en passant par la Crimée, jusqu'à Odessa au bord de la Mer Noire.





#### • — 15 mars

Les élèves de Jules Verne ont fêté le printemps avec le Carnaval.

Cela a commencé dans le cadre des Arts plastiques par la confection de chapeaux, des pointus, des biscornus, des fleuris pour se poursuivre dans les classes de Mesdames Desprez, Delépine et Czechowski par la réalisation de la pâte à crêpes. L'APE et ses mamans volontaires se sont occupées de la cuisson.

Tout ce monde s'est rendu en chantant à la Salle des Fêtes pour la représentation de la ronde chantée puis a dévoré les crêpes au sucre, à la confiture ou au chocolat.



#### • — 18 mars

**Récital de poésie** « Le Grand Vingtième » par l'Association *Art'ifice*. Ce récital a été joué dans quatre villes différentes et applaudi par près de 130 personnes.



#### — 19 mars

Commémoration de la Guerre d'Algérie. Cérémonie au Monument aux Morts et exposition à la Salle du Conseil.



# 19 mars Comptage par la Société de Chasse.



#### • — 3 avril

Chasse à l'Œuf au Parc des Loisirs organisé par le CCAS pour quatre-vingts petits Présellois.



#### • — 14 avril

Le Grand Prix de Denain traverse une nouvelle fois le village.

Madame Aurélie GEORGET, Adjointe aux Sports, et Monsieur GOSSELIN, Conseiller municipal délégué aux Voiries, ont programmé les actions nécessaires à la sécurisation de l'événement et managé l'équipe de bénévoles qui, le jour « J » a balisé le parcours et assuré la circulation. Les Services techniques ont aussi contribué à la réussite de cet événement. Cette année, sur un projet de Monsieur MEKIBES, responsable du Secteur Enfance/Jeunesse, les enfants du Centre de Loisirs ont participé à des activités lors du passage du Grand Prix de Denain.

La Commune de Préseau a été récompensée par les organisateurs de la course pour l'animation et l'accueil réservé au Grand Prix de Denain.



#### • — 17 avri

Remise des prix du Tournoi de Tennis Jeunes à Préseau : des championnes et des champions récompensés.



#### • - 30 avril

Concert de l'Harmonie à la Salle des Fêtes. Les musiciens sous la baguette de leur nouveau chef Maxime Grumermer nous ont présenté un programme renouvelé et tout en rythme.



#### • — 30 avril

Remise des médailles du Travail. Les quatre récipiendaires du 1er mai étaient Mesdames Defroidmont (AG et Vermeil) et Owczarski (GD OR) et Messieurs Dubois (AG) et Membré (AG).





#### • — 8 mai

Commémoration de la victoire 1945.

Hommage aux femmes et aux hommes qui ont permis la Libération et la Victoire.

Madame le Maire a cité les résistants présellois comme exemple de courage et d'abnégation. Faisant fi de leurs différences politiques, religieuses, sociales, ils ont œuvré pour un objectif commun, et pour certains d'entre eux, jusqu'au sacrifice ultime. Ils sont nos exemples pour l'éternité.

#### Une quarantaine d'enfants ont pu profiter des activités proposées par une équipe d'animateurs diplômés BAFA.

Activités manuelles, grands jeux, ateliers culinaires, chants, activités sportives du Conseil Départemental (squash, éveil sportif, basket, canne de combat, rugby, pingpong, aviron), sortie au parc d'attractions « La Mer de Sable », enfin spectacle au cirque Arlette Gruss de Valenciennes et animation festive à l'occasion du passage du « Grand Prix de Denain» à Préseau.











#### Que de chemin parcouru!

Un des enjeux de la politique de l'équipe municipale était de redynamiser le secteur enfance et jeunesse.

Chose faite avec la création en 2014 des NAP le vendredi après-midi (rebaptisés TAP), avec un accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires aux thématiques plus attrayantes, avec une garderie périscolaire aux horaires étendus donc adaptés aux besoins des parents, avec une semaine supplémentaire pour l'ALSH estival.

Les « ados » de 12 à 17 ans, pour lesquels rien n'existait avant 2014, n'ont pas été oubliés. La municipalité leur propose un accompagnement dans leurs projets (CLAP), des activités l'été (camps d'ados) et un accès facilité aux infrastructures sportives de la commune.



Madame le Maire a souhaité doter le secteur Enfance/Jeunesse d'une équipe professionnelle, motivée et innovante afin de proposer à vos enfants des activités variées et de qualité. Depuis maintenant plus d'un an, Monsieur Samir MEKIBES, responsable de ce secteur, met en œuvre la politique de la municipalité. Monsieur Stéphan CHOJEAN, Conseiller municipal délégué aux Ecoles et activités péri et extrascolaires le guide et l'accompagne dans cette mission.

#### Renseignements

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à franchir la porte du secteur enfance/jeunesse et consulter les pages du site internet de la commune : www.preseau.fr















Madame Bertha BONDU, notre doyenne, naquit le 28 juin 1920 en Belgique dans un petit village proche de Charleroi. Madame Bondu se souvient que sa maman était alors ménagère la journée et marchande de glaces le soir. A l'âge de cinq ans, lorsque ses parents se séparent, elle déménage avec sa mère à Paris.

A 13 ans, finie l'école : elle commence à travailler dans une usine de dentelle de Nanterre dont le patron était Monsieur de Croÿ, Maire de Nanterre de 1919 à 1935, et propriétaire d'une autre usine de dentelle à Caudry. C'est le temps de l'adolescence: avec Jeannette, elle partage le travail de la broderie sur métier, mais surtout une grande et longue amitié. Bertha se plaît encore aujourd'hui à évoquer les rires communs, les facéties et les farces que lui jouait sa « sœur d'élection ». Avec elle, elle vivra des événements historiques : ainsi les grèves joyeuses du Front populaire en 1936.

Lors de vacances dans le Nord chez sa demi-sœur Irlanda, elle rencontre celui qui allait partager sa vie pendant 63 ans. A dix-sept ans et demi, elle décide de se marier : la cérémonie se déroule à Nanterre; Bertha porte une longue robe noire ; la messe de bénédiction est offerte par Madame de Croÿ. La jeune épouse part vivre à Saint Waast au Coron des Quatorze, rasé aujourd'hui. Son mari travaille en chaudronnerie aux ateliers centraux des Houillères d'Anzin. De

leur union naît en 1941 un fils. Durant la Seconde Guerre mondiale, le souci principal de la famille est le ravitaillement. Lorsque Bertha prend son vélo pour trouver en Belgique lait, œufs, beurre et pommes de terre, elle doit user de ruses pour échapper aux douaniers. Lors des bombardements, la famille se réfugie dans les galeries souterraines du coron. La Libération fut bien sûr un moment inoubliable.

Du temps passé, Bertha retient la simplicité et la douceur de vivre. « On avait moins de confort mais c'était plus convivial ». Pas de salle de bain ; pas d'eau courante ; il fallait aller chercher l'eau à la pompe. On se chauffait et on cuisinait au feu et à la cuisinière à charbon. Au travail, il y avait, même si c'était dur, une bonne ambiance. Les loisirs consistaient à aller au bal musette le samedi soir ou au cinéma le dimanche après-midi. On prenait le temps de parler, d'être en famille, d'être attentif aux autres. Aujourd'hui, dominent l'égoïsme et l'indifférence.

Malgré ce constat, Bertha a le moral. Le secret de sa longévité, c'est l'affection dont l'entourent ses proches : un véritable fortifiant ! Son fils et sa belle-fille avec qui elle demeure à Préseau depuis 1979, ses trois petits-enfants, Philippe, Olivier, Jérôme, ses 5 arrière-petits-enfants âgés de 3 à 11 ans, Célia, Clément, Tess, Evéana et Anaïs. Il y a 3 ans, l'attente de la naissance de la petite dernière et les soins attentifs de son fils et sa belle-fille l'ont aidée à surmonter une vilaine pneumopathie. La lecture du journal, le tricot, les émissions télévisées – notamment les Reines du Shopping – mais surtout les visites de la famille égayent les semaines de Bertha BONDU.

Ses yeux toujours pleins de gaîté et son sourire lumineux témoignent de son bonheur de vivre.

#### Ils sont nés en 2015

AYACHE PONTHIEU BROISSIN TRECA CARRUBBA DELLOU DELLOU DEMARCQ DEMUYINCK

DUPONT DZIEMBOWSKI FAVRY LEMIERE

JOUFFROY LEITAO LOURO

LETERME GRAVELLE MOREL

QUIEVREUX VAN HULLE Zoé Marie Sylvie

Elina Anna Fanette Zoé

Martin Bernard Gérard

Juliette Marie Nina Jeanne Louise Mathilde Laurenne

Lina

Gladys Marie Sylvie Margot Lucie

Victoire
Charli Max

Jade Marjorie Géraldine Françoise

Rafael Pierre Joseph

#### Ils se sont unis en 2015

BATARDY Laura et DUVAL Philippe BUSTIN Christine et FASQUEL Stéphane GANDREAU Aurore et GLINEUR Franck AMALOU Dalila et HENNION Luc

#### Ils nous ont quittés en 2015

**CANTINEAU** Gérard **GRIFFON** Yvonne **HARDY** Claude Jean-Pierre HENRY HOURRIEZ Jacqueline LELEU Albéry LELEU Claude Claude LIETARD NAVREZ Josette **MATHIEU** Fernand









# Cette année encore, votre premier weekend de juillet sera festif.

Le samedi 2 juillet c'est avec la 2ème édition de la Présel'Cup - Course de Caisses à Savon - que votre weekend débutera.

Les pré-inscriptions sont ouvertes en Mairie depuis mai. Le règlement de la course est consultable à l'accueil et sur le site de la commune www.preseau.fr L'association *Move your Body* clôturera la course par une démonstration de Zumba endiablée.

# Le soir, venez chanter et danser au Parc des Loisirs!

La soirée au Parc des Loisirs se déroulera en musique. A partir de 18h30, venez écouter l'Harmonie puis le chanteur Samuel Wuillot qui vous interpréteront des tubes d'hier et d'aujourd'hui. DJ Christophe vous fera danser avant de laisser la place à un spectacle de jonglerie de feu vers 22h00.

A 22h30, des lampions seront distribués aux enfants pour la retraite aux flambeaux. Celle-ci vous mènera au Stade Charles Bury où vous pourrez admirer le feu d'artifice estival.

#### La Brocante

Dans les rues Jean Jaurès, Delbove et Boussemart, venez chiner nombreux pour dénicher la bonne affaire!

Des animations musicales et des artistes de rue se succéderont dans les quartiers tout au long de la journée.

Au Parc des Loisirs, Pétanque, sculpteurs de ballons, structures gonflables, maquillage pour les enfants, manège et jongleurs rythmeront la journée. A 16h, le groupe Palissandre donnera un concert de 2h.

Restauration et Buvette au Parc des Loisirs.

Informations réservations et inscriptions pour les emplacements.

Les réservations et les règlements des emplacements pour la brocante se <u>font</u> <u>uniquement</u> auprès de l'accueil de la Mairie. Les réservations auprès d'autres organismes ou associations ne sont pas régulières.

- ⇒ Tarifs pour 3 mètres : particuliers 5 €/ professionnels 10 €.
- ⇒ Choix des places en Mairie sur plan cadastral.



Deux Préselloises Lucie LENNE et Inès MALCA, avec leur équipe "Novice Avanded Division 1" du Skate Hainaut Valenciennes Club, championnes de France 2016 de patinage synchronisé.

L'équipe, formée de 16 filles et 2 garçons, a participé à 4 compétitions nationales (Lyon, Romorantin, Caen et Compiègne) et 2 compétitions internationales (Rouen et Göteborg). Le 30 avril, l'équipe remporte la Coupe de France à Valenciennes devant un public conquis. Une bien belle victoire après seulement un mois d'entraînement.



#### 1er Juin 1981 - 4 juin 2016 : le T.C. de Préseau a fêté ses 35 ans.

Encore une année bien remplie pour le Tennis Club de Préseau. Forum des associations, Téléthon, intervention à l'école, tournois de jeunes et féminin sont les actions menées par Christelle CAPLIEZ et son équipe.

Cette fin de saison a été l'occasion de fêter l'anniversaire du club à la Salle des Sports de Préseau. La municipalité remercie le club pour son implication dans l'animation du village et lui dit à l'année prochaine pour de nouveaux projets.

# La Fête des Maçons et d'el Tarte à prones

Le dimanche 4 septembre au Parc des Loisirs : Fête champêtre organisée par l'Association Arthur le Maçon et la Comité consultatif « Fêtes et Animations».

**10 H** - Vide grenier « Vaisselle d'hier et d'aujourd'hui »

13 H - Apéritif

- Repas champêtre sur réservation

15 H - Course en sac

- Course de brouettes
- Lancer de briques

16 H - Concours d'el « Tarte à prones »

Toute la journée, jeux pour les enfants et animation musicale.

# Préseau Patrimoine organise un voyage à Péronne le samedi 10 septembre Départ 08H45/retour 19H30 devant la mairie Le matin visite de l'Historial Restaurant L'après midi visite guidée des Tranchées de Beaumont Hamel Inscription et réglement jusqu'au 30 juillet 2016 au 41 rue H.Barbusse 59990 Préseau 50€/adulte, 40€/enfant -12ans mail: preseau.patrimoine@orange.fr tél: 06.82.52.96.26 ou 03.27.25.81.18 ou 06.19.26.33.59 ou 03.27.36.49.10

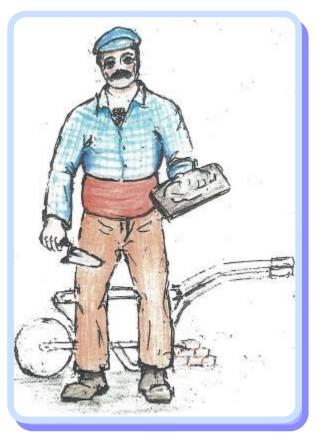
# "Arthur" le Géant

Lors de la 3ème réunion du Comité consultatif « Fêtes et Animations », a été annoncée la naissance de l'association «Arthur le Maçon».

Le dossier de création de l'association a été déposé le 8 avril en Sous-Préfecture qui, depuis, a validé les statuts et la composition du bureau: le Président en est Monsieur Jean-Louis BOUDIN et la Trésorière Madame Martine FALCE.

L'objectif de cette association est de réaliser un géant en lien avec l'identité de notre village. Le projet, muri de longue date dans l'esprit de Monsieur Boudin, s'est orienté vers la figure d'un maçon présellois dénommé Arthur.

Concernant le volet financier, des subventions ont été sollicitées auprès de Valenciennes Métropole, de la Région, du Département et de la Commune. Une subvention FIL (Fonds d'Investissement Local) de 1000 euros vient d'être accordée par la CAVM. Egalement prévue, une vente de 1000 cases pendant la brocante.



#### Actions sociales à Préseau



En association avec différents acteurs du territoire (Pôle Emploi, Mission locale, MDE,

CAF, BGE, ...), la municipalité aide les habitants de la commune en les accompagnant dans leurs démarches administratives, dans leurs recherches d'emploi ou de formation et dans leurs difficultés sociales. Trouvez les informations sur le site de la commune www.preseau.fr. ou à l'accueil de la mairie. Des conseillers municipaux sont aussi à votre écoute sur rendez-vous: Vincent GEORGET dans le domaine de l'emploi des jeunes et Anne-Flore DESAINT pour des questions liées à sa veille sociale.

# Le Service Civique, c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire d'une durée de 12 mois (non renouvelables) au service de l'intérêt général. Il est ouvert aux 16-25 ans. L'âge requis est élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger (www.service-civique.gouv.fr/).

A Préseau, deux services civiques vont être créés par la municipalité. Le domaine d'action de ces deux services civiques est la solidarité à destination des séniors et des personnes isolées.



Pour postuler, il faut déposer ou envoyer une candidature avec CV et lettre de motivation en mairie jusqu'au 30 septembre 2016. Les candidats seront ensuite reçus en entretien.



# Dispositif « Réussite apprentissage »

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Région des Hauts-de-France porte ce dispositif financé par l'Etat sur le bassin du Grand Hainaut .

Celui-ci s'adresse à un public de jeunes de16-25 ans de niveau scolaire infra Bac, non scolarisé et non suivi sur ses intentions professionnelles dans des dispositifs comme IEJ et GARANTIE JEUNE.

Son but est d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'emploi par le biais de l'alternance : contrat d'apprentissage / de professionnalisation (définition - confirmation du projet - immersion - appui à la recherche du maître d'apprentissage - suivi en entreprise jusqu'au terme de la période d'essai - veille sociale) .

Les candidats intéressés doivent se rapprocher de l'accueil de la mairie afin de remplir la fiche d'inscription et obtenir les coordonnées du référent de la CCI. En fonction des besoins et des demandes, un atelier collectif sur l'alternance pourra être organisé à Préseau.





Nous vous informons d'un marquage au sol sur la Place Joliot Curie. L'objectif est d'y réglementer la circulation et le stationnement. Prévue au budget 2016, cette opération a été présentée aux riverains par Madame le Maire, Monsieur Nicodème, Premier Adjoint et Monsieur Gosselin, Conseiller municipal délégué aux Voiries. Les services du Département ont été associés à la phase de conception.





# Comité Consultatif chargé du Stationnement, de la Circulation et de la Sécurité routière.

Cet organe de consultation et de participation citoyenne mis en place par la municipalité se réunit régulièrement sous la présidence de M. Gosselin, Conseiller municipal en charge des Voiries. Le comité a pour mission de réfléchir aux aménagements nécessaires à la sécurité des usagers de la route. Suite à ses préconisations, des miroirs ont été posés ruelle des Treize et rue Paul Bonduelle, et, pour cette dernière, le marquage au sol d'une ligne discontinue a récemment été refait. Prochainement, des zones de rencontre 20 km/h vont être créées dans les ruelles sans trottoirs et aux abords des écoles. La mise aux normes de la signalisation horizontale et verticale est aussi un des objectifs du comité. Ses autres projets seront expliqués aux riverains des quartiers concernés.



#### Voisinage de qualité



Les activités domestiques génèrent du bruit. Si elles sont pratiquées abusivement et en dehors d'horaires convenables, elles peuvent gêner le voisinage.

Les plages horaires pour l'utilisation des matériels bruyants sont les suivantes:

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00.

Nos amis à quatre jambes sont les bienvenus au village. Certaines règles sont à respecter.

A l'instar des autres conducteurs, les cavaliers doivent circuler le plus près du bord droit de la voie. Le Code de la route stipule que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers. En agglomération, il est interdit de faire ou de laisser galoper des animaux montés.



#### **Infrastructures sportives**

La mise à disposition des infrastructures sportives de la commune aux Présellois est un de nos engagements.

La commune de Préseau dispose d'infrastructures permettant aux habitants du village de pratiquer bon nombre d'activités sportives. Leur utilisation est soumise à des règles garantissant la préservation des équipements, le respect du travail des agents de la commune et la tranquillité des riverains.

La mise à disposition du terrain de foot synthétique au Stade Charles Bury, du City multisportif au Parc des Loisirs et de la Salle des Sports est soumise à une demande préalable.

#### Procédure

Se présenter à l'accueil de la Mairie auprès de Mme Sandra DAVENNE afin de remplir une demande pour l'utilisation d'un des équipements précités.

Le déclarant ou son représentant légal s'engage à utiliser convenablement les infrastructures. Une fois l'activité pratiquée les espaces doivent être laissés propres et les clefs restituées à la Mairie.

Pour le weekend, anticiper la demande.

Sans cette autorisation, la Gendarmerie peut exiger l'évacuation des lieux.



Venez découvrir le nouveau site de la Mairie. Adresse inchangée www.preseau.fr

Pour nous contacter, vous pouvez utiliser le formulaire en bas de chaque page du site ou nous écrire à l'adresse mairie.preseau@wanadoo.fr





Contre les <mark>cambriolages,</mark> les <mark>bons <u>réflexes!</u></mark>

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



#### Vous vous absentez?

Bénéficiez de L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur <a href="https://www.interieur.gouv.fr">www.interieur.gouv.fr</a>

Formulaire également sur le site de la mairie <a href="http://www.preseau.fr/vivre-ici/securite.html">http://www.preseau.fr/vivre-ici/securite.html</a>

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet



www.facebook.com/ministere.interieur



@Place Beauvau



